



RCS : LA ROCHELLE

Code greffe : 1704

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHELLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 01090

Numéro SIREN : 789 215 928

Nom ou dénomination : 2C DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 30/12/2015 sous le numéro de dépôt 5332

SEANES

VALELLA

LEALLE

EURL 2C DISTRIBUTION

Au capital de 10 000 Euros

Siège social : 53 Impasse du Verger

17590 SAINT CLEMENT DES BALEINES

RCS LA ROCHELLE 789 215 928

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 26 OCTOBRE 2015**

Le vingt six Octobre deux mille quinze, à 10 heures,
Monsieur Christian CATHERINE,

Demeurant 53 Impasse du Verger à SAINT CLEMENT DES BALEINES (17),

Propriétaire de la totalité des 100 parts de 100 Euros composant le capital social de l'**EURL
2C DISTRIBUTION,**

Associé unique et seul gérant de ladite société,

A pris les décisions suivantes :

- Non dissolution de la Société suite au fait que les capitaux propres de la société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social (article L 223-42 du Code de commerce),
- ~~Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.~~

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique délibérant par application de l'article L 223-42 du Code de commerce et après examen de la situation de la Société telle qu'elle ressort des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2014 approuvés par l'associé unique le 30 Juin 2015, lesquels font apparaître que les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social, décide qu'il n'y a pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la société.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

* * * * *

~~De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et
consigné au registre prévu par la loi.~~

Monsieur Christian CATHERINE

